



Probleme avec l'institutrice de ma fille

Par **connie_old**, le **07/08/2007 à 12:21**

debut mars ma fille a eu un enorme bleu sur les jambes elle m'a dit qu'elle se l'etait fait a l'école le vendredi suivant elle a dit a la maitresse que son pere lui l'avait fait en la jetant sur son lit suite a cette declaration l'institutrice a fait appel a la pmi directement sans mm me poser de questions .

de cet appel s'en est suivit une enquete sociale qui a ete classé sans suite par les services de la pmi . seulement debut juillet au cours du bilan fait entre l'ecole et la pmi la maitresse a signalé de nouveau bleu ou bosses sur ma fille elle a etablit une liste de tous les bleus ou bosses qu'a eu me fille de fin mars a fin juin et a signaler de nouveau debut juillet que ma fille etait peut etre en danger . la pmi a juge que cette histoire n' etais qu'une histoire entre la maitresse et nous du coup ils ont demande l'intervention d'un juge pour enfant elle a "harcelé " ma fille de 4 ans toute l'année en la questionnant sur le moindre de ses bobos .

que puis je faire pour qu'elle traite ma fille comme les autres eleves?car elle doit encore avoir cette institutrice pendant un an peut etre deux ,de plus chaque fois qu'elle a note une bosse ou un bleu correspond a peu de chose au date ou je l'ai vu pour lui dire que je n'etais pas tres satisfaite de ses methodes de travail!